

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CE946

présenté par
M. Heinrich

ARTICLE 12

Après le mot :

"urbain",

supprimer la fin de l'alinéa 19.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il n'appartient pas au document d'orientation et d'objectifs du SCoT de « décrire des enjeux ». Une telle description doit figurer au rapport de présentation, en tant qu'elle explique et justifie les orientations ou objectifs figurant au document d'orientation et d'objectifs.